



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 5, numéro 14
Octobre-Décembre 2022
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

LA CONTRIBUTION DE LA MOBILISATION DES DEPOTS BANCAIRES DANS LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Faustin TSHISUMBULE NYONGONYI

Assistant de deuxième mandat au Centre Interdisciplinaire pour le Développement et l'Education
Permanente (CIDEP)/Kinshasa-RDC et Auditeur pour le DEA en Sciences Economiques de
l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/ Kinshasa-RDC

RESUME

L'objectif principal de cette étude est d'apprécier la capacité des banques commerciales à mobiliser l'épargne publique pour la rémunérer au profit des déposants, de la fluctuer pour les établissements de crédit et pour soutenir l'économie de la République Démocratique du Congo (RDC).

Mots-clés : Banque commerciale, Croissance économique, dépôt bancaire.

ABSTRACT

The main objective of this study is to assess the capacity of commercial banks to mobilise public savings in order to remunerate them for the benefit of depositors, to fluctuate them for credit institutions and to support the economy of the Democratic Republic of Congo (DRC).

Keywords : Commercial bank, economic growth, bank deposit.

INTRODUCTION

Le secteur bancaire congolais a, depuis les années 2010, connu la faillite de certaines banques commerciales après leur mise sous tutelle de la Banque Centrale du Congo (BCC) pour faute de gouvernance, notamment la Banque Congolaise SARL (BC SARL), la Crane Bank RDC, l'Invest Bank Congo, la Cruche Banque et la Mining Bank Congo (MBC), la First International Bank (FIB), la China Taihe Bank of Congo (CTBC), la Byblos Bank Congo et la Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC), ce qui a fait passer le nombre de banques de 22 en 2010 à 15 en 2020.

Ce retrait d'agrément par la BCC à certaines banques commerciales a mis plusieurs employés et épargnants dans une situation d'incertitude et de pauvreté, d'autant plus que la fin des liquidations de banques prennent toujours beaucoup d'années dans une grande obscurité.

En outre, compte tenu de la mauvaise gouvernance et de l'imperfection du cadre législatif face aux bancaires en difficulté, plusieurs réformes bancaires en sus de la loi n° 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, sont mises en place pour l'encadrement et la solidification du système financier congolais en général et du système bancaire en particulier. Par ailleurs, l'application scrupuleuse de ces réformes posent toujours de problèmes, ce qui fait que certaines réformes sont toujours renvoyées pour les années futures.

Nonobstant les inconvénients évoqués ci-dessus, le système bancaire de la RDC tente de se solidifier, d'être résilient face à la crise financière internationale de 2008 (l'affaire Goldman Sachs) et à la crise sanitaire mondiale de Covid-19 entre 2019.

Il sied de souligner que le système bancaire congolais occupe une place prépondérante dans le paysage financier sous la supervision de la Banque Centrale du Congo, avec 90% des actifs des établissements de crédit congolais en 2019. Cela montre clairement que dans ce pays, le système bancaire domine dans le secteur financier malgré que la réduction de nombre de banques.

A ce titre, les banques commerciales collectent plus d'épargne publique que tous les autres établissements de crédit en RDC. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de relever l'interrogation essentielle qui suit : la mobilisation des dépôts bancaires contribue-t-elle à la croissance économique de la RDC ? La réponse anticipée à cette interrogation peut-être formulée comme suit : la mobilisation des dépôts bancaires contribue à la croissance économique de la RDC.

Pour réaliser ce travail, nous faisons recours à la méthode d'analyse systématique, et aux techniques d'analyse documentaire et d'interview. La méthode d'analyse systématique nous aide à apprécier l'évolution des dépôts

reçus par les banques commerciales et de la croissance économique à travers plusieurs indicateurs y relatifs pendant les onze ans sous-analyse.

Pour ce qui est de la technique d'analyse documentaire, elle nous aide à la consultation des documents relatifs au sujet et à la collection des données utiles pour notre travail. Enfin pour l'interview nous permet d'obtenir des plus larges informations sur cette analyse.

Cet article est délimité temporellement, sur la période allant de 2010 à 2020 pour les données relatives aux dépôts mobilisés par les banques commerciales et à la croissance économique et, spatialement, sur les banques commerciales implantées en RDC comme notre champ d'étude.

A l'exception de l'introduction et de la conclusion, ce travail s'articule essentiellement sur les deux points suivants : les notions générales sur les dépôts bancaires et sur la croissance économique ; et les résultats de la contribution des dépôts bancaires dans la croissance économique.

I. NOTIONS GENERALES SUR LES DEPOTS BANCAIRES ET SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Il est question, dans ce point, d'aborder la revue littéraire, les dépôts bancaires ainsi que la croissance économique.

I. 1. Revue littéraire

Moez Ouni stipule que « différents auteurs estiment que l'intermédiation financière affecte l'activité économique, et ainsi la croissance, à travers plusieurs canaux, dont deux sont essentiels. Le premier canal est celui de l'accumulation du capital et le deuxième est l'innovation technologique.

L'impact du système financier sur l'accumulation du capital passe par l'impact sur son taux d'accumulation. Pour y parvenir, le système financier améliore les taux de l'épargne et l'allocation des ressources entre différents projets d'investissement. Cependant, sa contribution à l'innovation passe par les effets sur les investissements visant l'amélioration technologique de biens

et de processus de production qui augmentent la productivité des facteurs de production en présence ».¹

Cette approche stipulée par Moez Ouni est considérée comme l'hypothèse du « Supply leading » qui postule que le développement financier joue un rôle majeur et stimulateur dans la croissance économique. Ce rôle du système financier est appréhendé à travers les divers canaux ci-haut évoqués.

I. 2. Dépôts bancaires

Avant de saisir les dépôts bancaires, il est utile d'appréhender d'abord la banque commerciale qui les mobiliser. Sylvie de Coussergues, Gautier Bourdeaux et Thomas Péran stipulent que le terme de banque est l'appellation générique habituellement utilisée pour désigner des entreprises à fonctions, statuts ou activités fort différents.

Il convient donc de définir plus précisément ce que ce terme recouvre en adoptant successivement trois approches, une approche théorique où la fonction d'intermédiaire financier est privilégiée, une approche institutionnelle liée à la notion d'établissement de crédit et une approche plus professionnelle qui reconnaît la diversité du métier de banquier.²

Selon l'approche théorique privilégiant la fonction d'intermédiaire financier, Frédéric Mishkin bien qu'il stipule que « les banques sont des institutions financières qui acceptent les dépôts et accordent des prêts »³, mais, il relève encore que « le terme banque, au sens large, inclut les banques commerciales, les banques à caractère mutualiste ou coopératif, les caisses d'épargne et les sociétés de financement à objet limité. Les banques sont les intermédiaires financiers les plus familiers pour les particuliers.⁴

¹ MOEZ O., « Etude empirique de la relation entre le système monétaire et financier et la croissance économique », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Neuchâtel, 2011.

² COUSSESGUES S. (de), BOURDEAUX G. et PERAN T., *Gestion de la banque, Normes et réglementation à jour, Nouvelles stratégies bancaires*, 8^{ème} éd. Dunod, Paris, 2017, p. 4.

³ MISHKIN F., *Monnaie, banque et marchés financiers*, 10^e éd. Pearson Education, Paris, 2013, p. 10.

⁴ *Ibidem*.

Quant à l'approche institutionnelle liée à la notion d'établissement de crédit, nous nous référons dans le cadre de ce travail, sur l'appréhension proposée par la Loi N°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit qui indique que « les banques sont les seuls établissements de crédit habilités à la fois et d'une façon générale, à recevoir du public des fonds à vue, à terme fixe ou avec préavis et à effectuer toutes les autres opérations de banque ».⁵

Pour ce qui est de la troisième approche plus professionnelle reconnaissant la diversité du métier de banquier, « la banque est une institution habilitée à effectuer des opérations de banque, c'est-à-dire : gestion des moyens de paiement, octroi de crédits, perception de dépôts du public, prestation de services d'investissement ».⁶

Dans le cadre cette étude, ne voulant pas entrer dans les querelles de terminologies pouvant nous amener à plusieurs considérations, nous avons trouvé utile de nous baser sur l'approche institutionnelle telle recommandée par le législateur congolais afin de mener sereinement notre analyse. Donc, les banques qui nous intéressent ici sont des établissements de crédit reconnu par la loi bancaire congolaise comme banque et ayant les capacités de collecter du public des fonds à vue, à terme fixe ou avec préavis et d'accomplir toutes les autres opérations de banque.

Suite à l'évolution des banques et surtout à la prise de contrôle par l'Etat de l'émission de la monnaie fiduciaire (la monnaie banque centrale) à travers la banque centrale, les banques sont généralement structurées en banque de premier rang appelée « banque centrale » et en banque de second rang considérée comme « banque commerciale » qui nous intéresse dans cette étude.

Nous pouvons enfin parler des dépôts bancaires. Ces derniers sont des ressources collectées par les banques commerciales et qui « constituent pour ceux qui déposent un avoir, une créance, et pour les banques une dette à l'égard des déposants.

⁵Journal-Officiel n° spécial mai 2002.

⁶ BEITONE A. et al., *Dictionnaire des sciences économiques*, éd. Armand Colin, Paris, 2007.

Les dépôts sont liquides ou quasi liquides (à vue ou à terme). Ils sont effectués par des particuliers, des entreprises, des associations, des collectivités publiques ». ⁷ De ce fait, la banque est le caissier de ces derniers et en même temps un débiteur.

I. 3. Croissance économique

La question de la croissance traite de l'évolution de l'économie, mais également de la disparité des richesses des nations. En effet, il existe depuis longtemps une grande différence entre les nations, mais, étonnamment, ces disparités peuvent évoluer au gré de la croissance des nations. ⁸

Selon François Perroux, « la croissance est définie comme l'accroissement durable d'une unité économique simple ou complexe, réalisé dans les changements de structures et éventuellement de système, et accompagné de progrès économique variables ». ⁹ De ce fait, la croissance économique peut être appréhendée comme l'accroissement soutenu du produit global en termes réels pour un pays pendant une ou plusieurs périodes longues. La croissance économique est un phénomène de longue période, elle est donc différente de l'expansion, terme qui est utilisé dans l'analyse des fluctuations et des cycles.

A la suite de François Perroux, on distingue également la croissance (phénomène quantitatif) du progrès économique et du développement économique qui « englobe et soutient la croissance ». ¹⁰

Arnold Chassagnon vient aussi étayer en stipulant que « la croissance économique mesure la croissance du revenu national d'une année à l'autre. On note parfois r le taux de croissance. Ainsi, si le revenu national une année est Y , l'année suivante, c'est $Y(1 + r)$. Si ce taux de croissance est constant

⁷ Disponible sur www.economie.gouv.fr, consulté le 22 mars 2022.

⁸ CHASSAGNON A., « La Croissance Economique : la théorie et les faits », Université de Tours et PSE, automne 2012.

⁹ PERROUX F., *L'économie de XXème siècle*, PUF, Paris, 1969, p. 155.

¹⁰ BEITONE A. et al., *Op. cit.*

pendant plusieurs années, le revenu national après deux ans est $Y(1 + r)^2$, après trois ans, $Y(1 + r)^3$, après 4 ans, $Y(1 + r)^4$... »¹¹

Il sied de savoir que si le taux de croissance est à deux chiffres, le revenu national double en moins de sept ans. Par contre, si le taux de croissance est de 2%, le revenu national double en environ 35 ans.¹²

D'une manière générale, la croissance économique est mesurée par l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) calculé en volume. De ce fait, le produit intérieur brut (PIB) étant un agrégat de la comptabilité nationale, est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur le produit (qui ne sont pas affectées aux secteurs et aux branches). Le PIB permet aussi de mesurer la richesse créée, pendant une période, par les agents économiques qui résident sur un territoire.

Cet agrégat significatif est exposé à plusieurs critiques en l'occurrence : la mauvaise prise en compte des externalités négatives et les effets de la croissance environnementale ; les privilèges accordés aux activités marchandes ; et la sous-estimation des aspects sociaux (inégalités, etc.). C'est pour cette raison que d'autres indicateurs sont proposés, tel que l'indicateur de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui repose sur la longévité/santé, sur l'instruction et accès au savoir et sur le niveau de vie. Ce dernier élément (le niveau de vie) est déterminé par le produit intérieur brut par habitant exprimé en parités de pouvoir d'achat.

II. RESULTATS DE LA CONTRIBUTION DES DEPOTS BANCAIRES DANS LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Ce point va analyser les évolutions des dépôts bancaires, de structure des dépôts bancaires suivant la monnaie ainsi que de la structure des dépôts bancaires suivant la maturité.

¹¹ CHASSAGNON A., *Op. cit.*

¹² *Ibidem.*

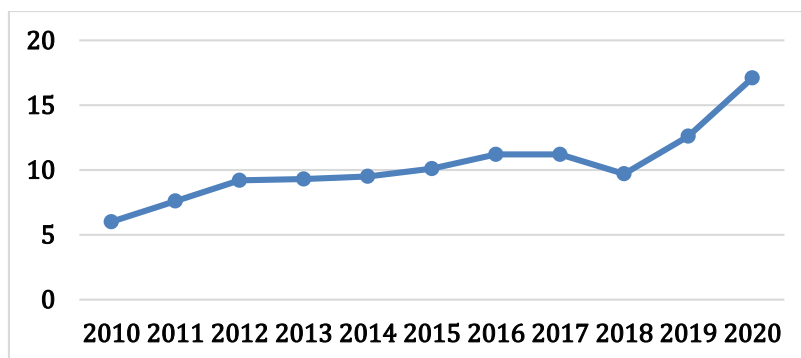
II. 1. Evolution des dépôts bancaires

Tableau n°01 : Evolution des dépôts bancaires (en pourcentage du PIB)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôts bancaires	6,00	7,60	9,2	9,3	9,5	10,1	11,2	11,2	9,7	12,6	17,1

Source: Par nous à partir de Rapport Annuel BCC 2020.

Graphique n°02 : Evolution des dépôts bancaires (en pourcentage du PIB)



Source: Par nous à partir de Rapport Annuel BCC 2020.

De 2010 à 2020, le tableau n°01 et le graphique n°01 indique que la capacité de mobilisation de l'épargne publique ne cesse de devenir importante de 6% en 2010 à 17% du PIB en 2020. L'attitude réticente de la population congolaise vis-à-vis de banque change par l'accroissement de l'affectation de son revenu vers les banques commerciales. Cela, pour se prémunir du risque de vol dans son coffre-fort, rentabiliser son épargne disponible contre stérilité de thésaurisation et profiter de services tels que le virement (OP, OV), le chèque, la carte bancaire, le système de Swift et de compensation.

Enfin, les banques commerciales collectent plus leurs dépôts auprès de ménages et entreprises privés évoluant dans les secteurs industriels, gaz et électricité et de commerce situés dans des provinces pourvues

d'infrastructures de base et des zones minières (de Kinshasa, du Haut-Katanga, de Lualaba, du Nord-Kivu, du Haut-Uélé, du Sud-Kivu et du Kongo Central). Par ailleurs, le dépôt bancaire rapporté au PIB congolais demeure toujours inférieur à 20%.

II. 2. Evolution de structure des dépôts bancaires suivant la monnaie

Tableau n° 02 : Evolution de structure des dépôts bancaires suivant la monnaie (en pourcentage du total)

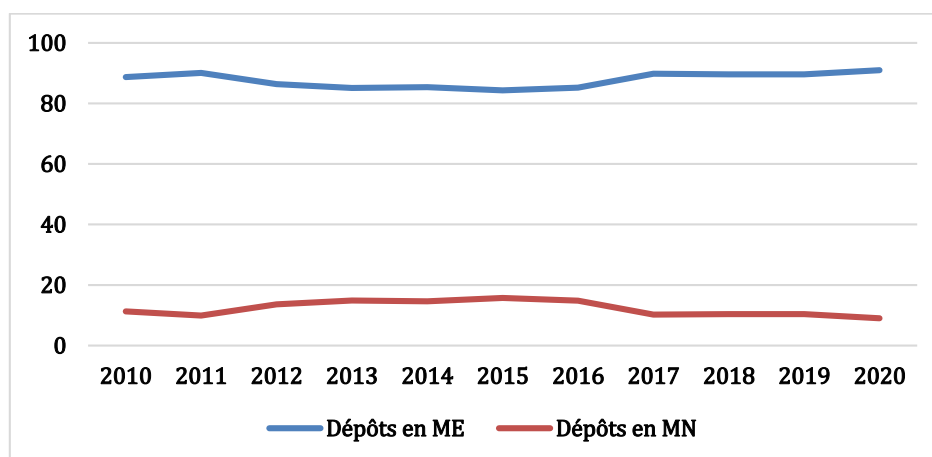
Années	20 10	20 11	20 12	20 13	20 14	20 15	20 16	20 17	20 18	20 19	20 20
Dépôts en ME	88, 7	90, 1	86, 4	85, 1	85, 4	84, 3	85, 2	89, 8	89, 6	89, 6	91
Dépôts en MN	11, 3	9,9	13, 6	14, 9	14, 6	15, 7	14, 8	10, 2	10, 4	10, 4	9

Source : Par nous à partir du Rapport Annuel BCC, (2020).

ME : Monnaie étrangère

MN : Monnaie nationale.

Graphique n°03 : Evolution de structure des dépôts bancaires suivant la monnaie (en pourcentage du total)



Source : Par nous à partir du Rapport Annuel BCC, (2020).

ME : Monnaie étrangère

MN : Monnaie nationale.

Le tableau n°02 et le graphique n° 02 montre que la plupart des dépôts collectés par les banques commerciales congolaises sont en dollars américains, soit 87,7 % en moyenne annuelle et s'accroissent en année en année de 88,7% 2010 à 91% en 2020.

Cette situation résulte d'un côté, de la confiance que témoigne la population vis-à-vis du dollar américain compte tenu de l'hyperinflation que la RDC a connu particulièrement en 2009 (soit +53%) et en 2017 (soit +55%) et, de l'autre côté, des avantages procurés par les dollars américains pour les différentes transactions. Ce qui renvoie bien à la dollarisation de l'économie congolaise et à son extraversion.

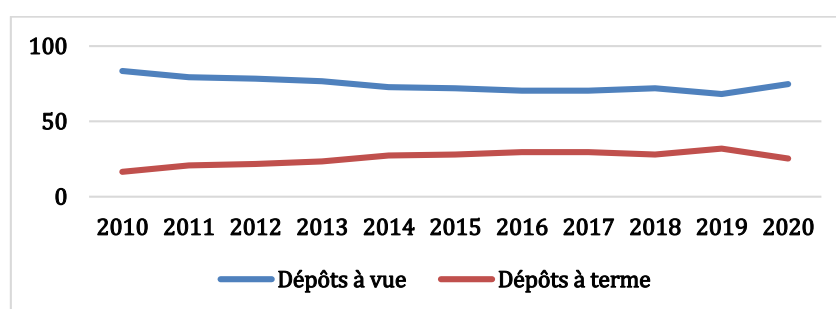
II. 3. Evolution de la structure des dépôts bancaires suivant la maturité

Tableau n° 03 : Evolution de la structure des dépôts bancaires suivant la maturité (en pourcentage)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôts à vue	83,5	79,3	78,3	76,6	72,7	72,0	70,4	70,4	72,0	68,1	74,7
Dépôts à terme	16,5	20,7	21,7	23,4	27,3	28,0	29,6	29,6	28,0	31,9	25,3

Source : Par nous à partir du Rapport Annuel BCC, (2020).

Graphique n° 03 : Evolution de structure des dépôts bancaires suivant la maturité (en pourcentage)



Source: Par nous à partir de Rapport Annuel BCC 2020.

Les dépôts bancaires à vue restent importants dans les dépôts bancaires, soit 74,4% en moyenne annuelle, mais s'amincissent de 83,5% en 2010 à 74,7% en 2020 suivant le tableau n° 03 et le graphique n°03.

Cette prépondérance des dépôts à moins de deux ans restreint notablement la capacité des banques commerciales congolaises dans le financement de l'économie pour les projets importants à moyen et long terme. Ainsi, avec la faible mobilisation des ressources stables, les banques congolaises financent plus les projets à court terme craignant de déroger à la règle de l'équilibre financier minimum.

Par ailleurs, le poids des dépôts à terme demeurent négligeables, soit 25,6% en moyenne annuelle, mais évoluent positivement de 16,5% en 2010 à 25,3% en 2020. Cela démontre que les banques commerciales congolaises essayent de proposer aux déposants des dépôts à terme (DAT) dont les intérêts semblent être intéressants.

CONCLUSION

En somme, la mobilisation des dépôts bancaires contribue à la croissance économique en RDC, ce qui confirme l'hypothèse émise à l'introduction. En effet, les banques commerciales congolaises ont accru leur capacité de collecte de l'épargne publique de 6% à 17,1% rapport au PIB. Ce qui rend ces ressources mobilisées productives et utiles pour diverses transactions pour les déposants et disponibles pour les banques tant soit peu à exercer leurs activités, financer des projets d'investissement, à assurer des placements et donc à stimuler l'économie domestique.

La plupart des dépôts collectés par les banques commerciales congolaises restent en monnaie étrangère et à vue expliquant la dollarisation de l'économie congolaise et le financement des projets modestes à courte durée. En outre, il sied de souligner que la plupart des dépôts bancaires proviennent de ménages et d'entreprises privées évoluant dans les secteurs industriels et de commerce situés dans les villes dotés d'infrastructures de base et les provinces minières du pays au détriment de zones agricoles.

Par ailleurs, la part des dépôts bancaires demeure très faible, soit 10% du PIB en moyenne annuelle et, de ce fait, basse par rapport à la moyenne des pays subsahariens. Cette situation limite l'accès au crédit à la majeure partie des opérateurs économiques et ménages qui désirent augmenter leur production et améliorer leur consommation.

En définitive, pour améliorer la contribution de la mobilisation des dépôts bancaires dans la croissance économique de la RDC, nous proposons le renforcement : de la régulation bancaire pour éradiquer les liquidations des banques et pour protéger l'épargne publique ; du pouvoir et de motivations nécessaires aux auditeurs internes, contrôleurs internes et les responsables de conformité internes afin de protéger le patrimoine des banques et les dépôts des épargnants ; de la loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; de capacités des agents bancaires font office pour soutenir l'amélioration des services bancaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEITONE A. et al., *Dictionnaire des sciences économiques*, éd. Armand Colin, Paris, 2007.
- CHASSAGNON A., « La Croissance Economique : la théorie et les faits », Université de Tours et PSE, automne 2012.
- COUSSERGUES S. (de) et al., *Gestion de la banque, Normes et réglementation à jour, Nouvelles stratégies bancaires*, 8^{ème} éd. Dunod, Paris, 2017.
- Journal-Officiel n° spécial mai 2002.
- MISHKIN F., *Monnaie, banque et marchés financiers*, 10^e éd. Pearson Education, Paris, 2013.
- MOEZ O., « Etude empirique de la relation entre le système monétaire et financier et la croissance économique », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Neuchâtel, 2011.
- PERROUX F., *L'économie de XXème siècle*, PUF, Paris, 1969.
- Rapport de BCC de 2020.